LE CANDIDAT :



Alain BONNET

Avocat à la Cour

Président départemental des Syndicats de Communes

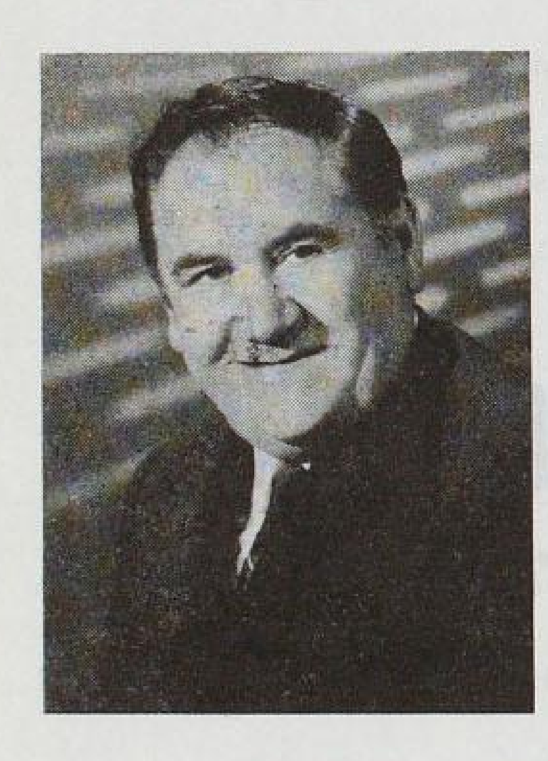
Vice-Président de l'Union des Maires

Conseiller Général de Champagnac-de-Bélair

Maire de Brantôme

39 ans, marié, deux enfants

LE SUPPLEANT :



Georges TRIJOULET

Président de la Chambre d'Agriculture

Vice-Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole

Maire d'Allemans

Agriculteur Exploitant

64 ans, marié, un enfant

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

TROISIEME CIRCONSCRIPTION

Mesdames, Chers Concitoyens et Amis,

Vous m'aviez élu en 1962 et 1967 comme Député suppléant de la Dordogne, et il s'en est fallu de quelques centaines de voix, en 1968 — dans le climat de peur gonflé artificiellement par l'U.N.R. — que je sois élu à nouveau avec celui qui vous a représenté pendant de longues années au Parlement, mon père, M. Georges Bonnet.

Aujourd'hui, avec mon ami Georges TRIJOULET, Président de la Chambre d'Agriculture, Vice-Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, Maire d'Allemans, près de Ribérac, nous sommes candidats de l'U.G.S.D. dans notre circonscription.

Nous avons été désignés à l'unanimité par nos formations respectives, le Parti Radical et Radical-Socialiste, le 9 juillet dernier à Périgueux, et le Parti Socialiste, le 14 octobre 1972, à Nontron.

Nous serons les candidats de la Gauche non communiste le 4 mars prochain.

Nous défendrons notre programme, mis au point en commun par les diverses formations de la gauche et nous lutterons également pour défendre la Dordogne menacée par les technocrates parisiens.

Vous nous connaissez l'un et l'autre, vous savez que nous sommes des Républicains tolérants et sincères, et que nous avons toujours soutenu vos intérêts et ceux de la circonscription.

Nous continuerons la défense :

DE L'AGRICULTURE

M. TRIJOULET et moi-même sommes intervenus au Conseil Général et à la Chambre d'Agriculture pour défendre les paysans périgourdins **que le 6e Plan veut faire partir** (pour notre seule région Aquitaine, **au nombre de 87.000**). Nous avons demandé que la Dordogne soit classée **zone de rénovation rurale** comme nos voisins de la Haute-Vienne, du Lot, de la Corrèze. Nos agriculteurs auraient ainsi l'indemnité viagère de départ **à 55 ans au lieu de 65**, des bourses plus élevées pour leurs enfants, et des prêts à faible intérêt pour leurs investissements.

Nous demandons le rétablissement de **l'indexation des prix agricoles** sur les prix des produits industriels, qui a été supprimée par M. Debré et l'U.N.R.

DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS
maltraités par la majorité sortante :

- **Par la Réforme de la Fiscalité** (simplification de la T.V.A., réforme de la patente).
- Par l'alignement des avantages des régimes particuliers d'assurance vieillesse et maladie sur le régime général de la Sécurité Sociale.
- Par la modernisation de leur profession (avec des aides et prêts).

DE L'INDUSTRIALISATION DE NOTRE REGION

- **Par le rétablissement des primes de créations d'emplois** que le Conseil Général ne peut plus verser, par décision des technocrates de la majorité.
- **Par la modification du plan d'aménagement du territoire,** qui exclut l'Aide de l'Etat pour l'industrialisation du Ribéracois et du Nontronnais.
- **Par la diminution des charges fiscales, et l'augmentation des crédits** pour les **petites et moyennes entreprises.**

DES COMMUNES

- Par l'abrogation de la T.V.A. qui grève lourdement nos budgets communaux, l'Etat reprenant largement d'une main ce qu'il donne difficilement de l'autre en subventions.
- Par une réforme rapide des finances locales.
- **Par la prise en charge par l'Etat** des frais de fonctionnement des C.E.S. et C.E.G
- **Par l'augmentation des crédits,** jusqu'alors nettement insuffisants pour les routes, les adductions d'eau et les renforcements électriques

DES TRAVAILLEURS

- Par le relèvement du **S.M.I.C. à 1.000 francs par mois.**
- Par des salaires plus équitables pour les femmes.
- Par l'attribution de la **retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.**

DES JEUNES

- Par la **création d'emplois** en Dordogne pour nos jeunes gens et jeunes filles, par l'ouverture de centres sociaux-culturels, de complexes sportifs, de clubs de jeunes.

DES FEMMES

- Par l'accès des femmes à tous les emplois, sans discrimination.
- Par l'égalité des salaires masculins et féminins.
- Par la concordance des horaires de travail et des horaires scolaires.
- Par la construction et l'entretien de crèches.

DE LA SANTÉ

— Par l'abrogation des ordonnances de 1967, qui font payer beaucoup plus cher les malades, et en assurant progressivement le remboursement intégral des soins, analyses et médicaments.
— Par l'augmentation des crédits pour les handicapés physiques.

DES PERSONNES AGÉES

— Retraite décente égale au S.M.I.C. pour le minimum.
— Aide plus substantielle aux foyers du troisième âge.
— Allègement des charges fiscales et suppression de la T.V.A. qui pèse lourdement sur le budget des maisons de retraite.

DE L'ENSEIGNEMENT

— Par la gratuité des fournitures et des transports scolaires, et leur prise en charge par l'Etat.
— Par l'augmentation sensible des bourses d'Etat.
— Par la formation et la titularisation des auxiliaires.

DES ANCIENS COMBATTANTS

— Par l'**augmentation** de leur modeste retraite.
— Par la reconnaissance des **droits** des jeunes qui ont combattu en A.F.N.

DES RAPATRIES

— Par leur indemnisation rapide et équitable.

DE L'HABITAT

— Par le rattrapage des crédits d'Etat, notamment pour la construction d'H.L.M. en maisons individuelles.
— Par des aides plus élevées pour l'habitat rural.

DE L'ENVIRONNEMENT

— En protégeant la nature et l'homme contre les agressions de toutes sortes (Alain BONNET est le Président fondateur de la seule association qui lutte contre les bangs soniques, devenus depuis plus rares en Dordogne).

DE NOTRE MONNAIE

— En combattant la hausse des prix qui n'a jamais atteint un tel record depuis 1958. Elle a provoqué une gêne constante pour toutes les familles.
Il est vrai que l'Etat a donné jusqu'ici le mauvais exemple en augmentant le premier ses propres prix.
Il a été par ailleurs incapable de maintenir le franc stable, comme le Général de Gaulle l'avait promis solennellement.
Deux dévaluations ont eu lieu et le franc vient de perdre près de **30 % de sa valeur** par rapport au mark.

DES INSTITUTIONS

— En luttant contre le pouvoir personnel qui réduit le Parlement à l'impuissance et tient entre ses seules mains l'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire, et qui prend des décisions sans que personne puisse les discuter, se trouvant de ce fait en violation constante avec la Constitution de 1958.

QUELS SONT NOS CONCURRENTS ?

— M. PASSERIEUX, candidat du Parti Communiste.
— M. LAFOREST, qui, après avoir été avec François Mitterrand en 1965 lors des élections présidentielles, fut de 1967 à 1972 aux côtés de l'U.D.R. et se dit maintenant Réformateur.
— M. BEYLOT, qui fait partie de l'U.D.R. et de la majorité sortante et qui, de ce fait, n'a jamais protesté contre les scandales, contre les gaspillages de toutes sortes, contre les abattements fiscaux qui favorisent les plus nantis, et ne s'est jamais opposé aux ordonnances prises par l'U.D.R., défavorables à notre circonscription. Il n'a jamais protesté contre l'absentéisme au Palais Bourbon (comme la plupart de ses collègues U.D.R. il n'y allait presque pas, étant également absent très souvent des séances du Conseil Général).

Vous voterez pour Alain BONNET et Georges TRIJOULET

seuls candidats capables de battre l'U.D.R.

et qui, s'ils sont élus, défendront vos intérêts sur le plan national comme ils l'ont fait sur le plan départemental.

qui continueront à vous recevoir et traiter vos affaires, qu'elles soient particulières ou d'intérêt général, et à assurer des permanences où vous pourrez les voir régulièrement.

ENSEMBLE, Chers Amis, nous continuerons à défendre la République et nos libertés, en essayant d'apporter toujours plus de bonheur dans notre région.

Vive notre Circonscription ! Vive la République ! Vive la France !

Vu, le Candidat.

Imp. Joucla, Périgueux